



POLITIQUE QUALITE CENTRE DE RESSOURCES BIOLOGIQUES CRB

Le Centre de Ressources Biologiques CRB est l'un des services de l'IMM. Il tient compte du contexte hospitalier, de la certification HAS et doit également se conformer aux exigences réglementaires et législatives en collaboration avec la direction de l'Unité de Recherche Clinique, les départements de biologie médicale et anatomie cytopathologie pathologiques. Il est reconnu par les instances officielles.

Afin de s'adapter en permanence aux besoins exprimés par les utilisateurs de RB, le CRB a pour missions le prélèvement*, la réception, la conservation, la préparation* et la distribution de ressources biologiques (RB) humaines nécessaires au développement de la recherche. La qualité est une préoccupation omniprésente et le CRB est certifié selon la norme internationale NF EN ISO 20387 depuis 2023*. (* selon la nature de la RB)

Le CRB gère des tissus frais associés à des fluides biologiques ainsi que des tissus paraffinés et congelés. Pour répondre à l'enjeu financier, le CRB a entrepris en 2024 d'intégrer la gestion des fluides biologiques prélevés dans les études cliniques à son périmètre de certification.

Les axes et objectifs pour développer les activités du CRB sont mis à jour en cohérence avec les lignes directrices stratégiques de l'établissement, à savoir :

Axe 1 Pérennité et développement du CRB

- o Maintenir la certification selon le référentiel NF EN ISO 20387
- o Obtenir un système informatique adapté et performant
- o Participer aux productions scientifiques
- o Etendre le périmètre des activités du CRB
- o Optimiser la stratégie financière
- o Développer des partenariats pour valoriser les collections afin de maintenir une activité cohérente

Axe 2 Conseil, écoute et satisfaction des parties intéressées

- o Répondre aux attentes et besoins des parties intéressées afin de les satisfaire
- o Communiquer dans le but de valoriser les activités du CRB

Axe 3 Ressources humaines et techniques

- o Fidéliser les ressources humaines et développer leurs compétences
- o Optimiser l'activité avec un parc d'équipements et des locaux adaptés, performants et maintenus

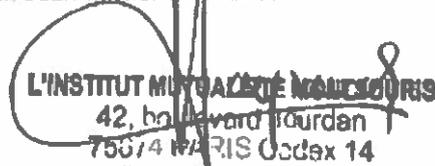
Axe 4 Amélioration continue et respect des principes éthiques

- o Faire vivre et améliorer le SMQ, maîtriser les risques et saisir les opportunités le cas échéant
- o Etre proactif et assurer une veille dans les différents domaines dans le souci de faire face à la concurrence
- o Travailler en collaboration étroite avec les services support et les départements fournissant des RB de qualité
- o Sensibiliser les directions et le personnel au respect des principes éthiques de confidentialité et d'impartialité, une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises RSE est initiée en 2024.

Avec le soutien de la direction générale qui s'engage à mettre à disposition du CRB les moyens nécessaires humains, matériels et financiers, pour la mise en œuvre de cette politique, nous nous engageons à :

- Revoir régulièrement l'atteinte de ces objectifs ;
- Communiquer cette politique qualité aux parties intéressées, pour sensibilisation et implication ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour maintenir un SMQ efficace et l'améliorer en permanence.

Le 31 mars 2025,
Le Directeur Général de l'IMM
M. Jean-Michel GAYRAUD


L'INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS
42, boulevard Jourdan
75014 PARIS Cedex 14
Direction Générale
Tél. 01 56 61 60 29 - Télécopie 01 56 61 69 54

Le Responsable du CRB
Dr Benoit HUYNH
L'INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS
42, Bd Jourdan - 75014 PARIS Cedex 14
Dr Benoit HUYNH
Responsable du Département de Biologie Médicale
et du Centre de Ressources Biologiques
RPPS 10100151496 - FINESS 750750104
